

Santé, action sociale, culturelle et sportive

Des besoins accrus générés par l'augmentation de la population

Entre 2008 et 2013, la « santé, action sociale, culturelle et sportive » est l'un des domaines professionnels où l'augmentation de l'emploi a été la plus dynamique en Guyane. Ainsi, en 2013, près de 10 % de l'emploi guyanais relève de ce domaine, soit un point de plus par rapport à 2008. L'ensemble des familles de métiers qui le compose a bénéficié de cette hausse de l'emploi. Ce dynamisme concerne en particulier les métiers dédiés à la santé (infirmiers, personnels paramédicaux, médecins). Consécutifs à l'accroissement rapide de la population soutenue par une forte natalité, les besoins guyanais en personnel de santé s'amplifient. En outre, la Guyane figure parmi les régions françaises ayant les plus faibles taux de densité de médecins et d'infirmiers par habitant. Ainsi, tous modes d'exercices confondus, on dénombre 227 médecins spécialistes et généralistes pour 100 000 habitants, soit une fois et demie moins qu'au niveau hexagonal (339). De même, la densité d'infirmiers est une fois et demie moindre qu'en Hexagone (676 infirmiers pour 100 000 habitants contre 1 000). Toutefois, ces densités brutes ne prennent pas en compte la structure de la population. En Guyane, la jeunesse de la population peut expliquer un moindre recours aux services de santé par rapport à une population nettement plus âgée. Les consommations médicales tendent à augmenter avec l'âge. Toutefois, la prévalence plus élevée par rapport à l'Hexagone de certaines pathologies induit que l'espérance de vie des Guyanais est inférieure à celle des hexagonaux (en 2015, l'écart est de 2,6 ans pour les hommes et de 3,1 pour les femmes). Le taux de mortalité infantile en Guyane (8,3 ‰) reste supérieur à celui de l'Hexagone (3,4 ‰). De même, le climat tropical du territoire implique des risques d'épidémies véhiculés par des moustiques.

Ces spécificités soulignent ainsi le besoin de professionnels de santé sur un territoire vaste. Certains résidents se trouvent particulièrement éloignés des centres de soins. Les personnels de santé doivent ainsi intervenir auprès d'une population diverse par les langues et pratiques culturelles.

Les effectifs des familles de « professionnels de l'action sociale et de l'orientation » et de « professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants » augmentent également, mais à un rythme plus faible (respectivement + 1,2 % et + 1,5 % par an). Réunissant des métiers souvent en lien avec un public jeune (surveillants d'établissements scolaires, éducateurs, animateurs, conseillers d'orientation, etc.), le besoin d'emploi lié à ce dynamisme devrait se maintenir parallèlement à l'augmentation des jeunes guyanais et notamment de ceux scolarisés. En effet, en 2013, plus de 100 000 Guyanais sont âgés de moins de 20 ans, regroupant 43 % de la population totale.

Une accélération des besoins

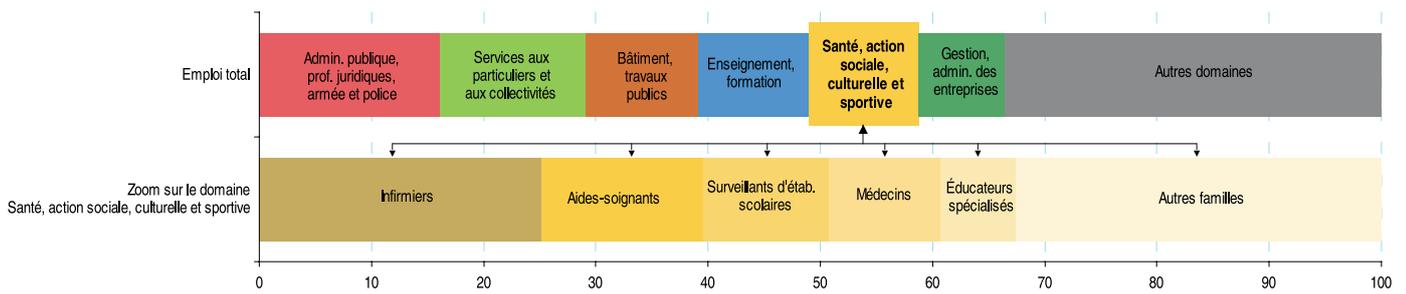
Les actifs occupés du domaine professionnel sont plutôt jeunes, la moitié d'entre eux est âgée de moins de 36 ans. Il s'agit, en Guyane, de l'un des domaines professionnels dont l'âge médian est le plus faible. Cependant, des disparités existent selon les familles de métiers. Ainsi, les médecins et assimilés sont particulièrement âgés, 42 % d'entre eux ayant au moins 50 ans en 2013. De même, un aide-soignant sur quatre a cinquante ans ou plus en 2013. À l'inverse, parmi « les professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants », en raison de la prédominance des surveillants scolaires, moins de 10 % des travailleurs sont âgés de 50 ans ou plus.

Dans ce contexte de fort accroissement démographique, de conditions de travail spé-

cifiques à la Guyane (jeunesse de la population, multiculturalité, géographie, manque d'infrastructures sanitaires), les tensions relatives à l'emploi de personnel de santé tendent à s'accroître. Ces métiers nécessitent l'obtention de diplômes spécifiques eux-mêmes réglementés par un *numerus clausus*. De plus, la Guyane ne compte pas de Centre Hospitalier Universitaire (CHU) orienté dans la formation théorique et pratique de personnels de la santé. Ainsi, entre 2010 et 2017, 40 % des projets de recrutement d'infirmiers, sages-femmes ont été jugés difficiles. Cette part atteint 70 % pour les médecins et assimilés et les professions paramédicales. Inhérentes à la spécificité du diplôme, les mobilités professionnelles vers ou en dehors des familles de médecins et d'infirmiers sont par conséquent particulièrement faibles.

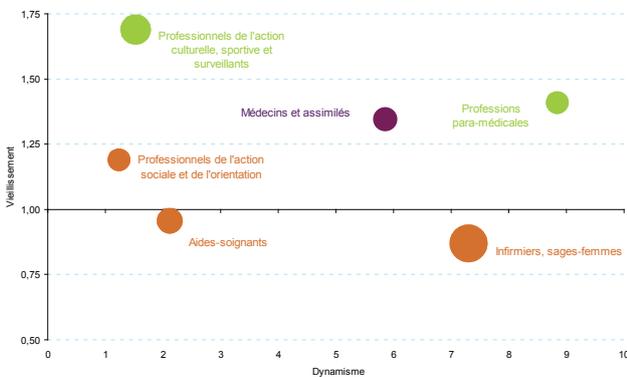
Le domaine de la santé, action sociale, culturelle et sportive est notablement féminisé, (sept femmes pour trois hommes). Celles-ci sont majoritaires dans l'ensemble des familles professionnelles à l'exception de celle des médecins et assimilés. Outre les spécificités d'exercice propres à la Guyane, les actifs du domaine sont soumis à différents risques psychosociaux, les principaux étant ceux relatifs aux rapports sociaux difficiles et à l'intensité du travail et de pression temporelle. Parmi les métiers spécifiques à la santé, les aides-soignants et les infirmiers figurent parmi les métiers les plus exposés à des risques générés par des agents biologiques. Toutefois, à l'exception des professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants où les contrats à durée limitée prédominent, l'insécurité de l'emploi est peu marquée. Hors professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants, 91 % des salariés du domaine professionnel bénéficient d'un contrat à durée indéterminée. ■

54 Poids de l'emploi du domaine de la santé, action sociale, culturelle et sportive dans l'emploi total et répartition de ce domaine selon les principales familles de métiers (niv. fap 225) qui le composent en 2013 (en %)



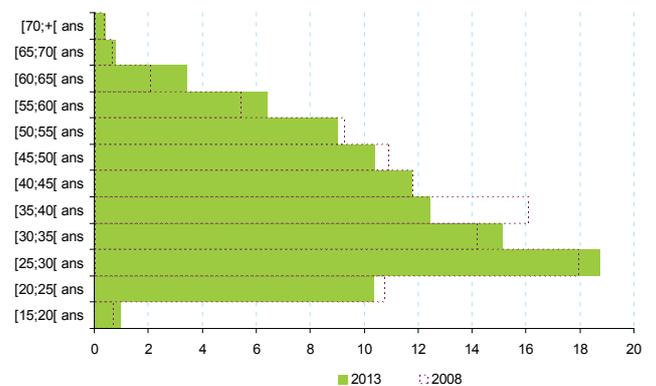
Lecture : le domaine de la santé, action sociale, culturelle et sportive représente 10% des emplois parmi lequel un quart sont des infirmiers.
 Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

55 Dynamisme et vieillissement des familles professionnelles (niv. fap 87) du domaine de la santé, action sociale, culturelle et sportive entre 2008 et 2013



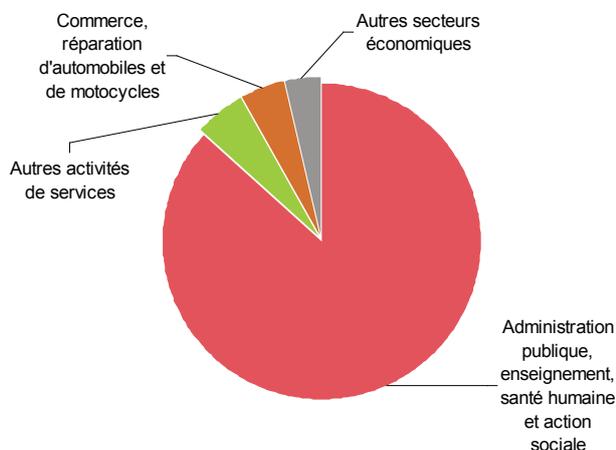
Lecture : les professions para-médicales représentent 11% de l'emploi du domaine. L'emploi y a augmenté de 8,8% par an entre 2008 et 2013. La part des seniors (=> 50 ans) est inférieure à 17,5%. Celle-ci a augmenté entre 2008 et 2013.
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

56 Pyramides des âges du domaine professionnel de la santé, action sociale, culturelle et sportive en 2008 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 12,5% des effectifs de la santé, action sociale, culturelle et sportive ont entre 35 et 39 ans.
 Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

57 Répartition de l'emploi du domaine professionnel de la santé, action sociale, culturelle et sportive par secteur économique en 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 87% des emplois du domaine relèvent du secteur économique de l'Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.
 Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail).

58 Proportion d'actifs occupés exposés aux facteurs de risques psychosociaux (RPS en 2013, en %)

Santé, action sociale, culturelle et sportive	
Intensité du travail et pression temporelle	67
Manque d'autonomie, de marges de manœuvre	60
Demande émotionnelle	47
Rapports sociaux difficiles	77
Manque de coopération, de soutien	25
Conflits, harcèlement	46
Manque de reconnaissance	52
Conflits de valeurs	36
Insécurité économique	18
Exposé à 3 dimensions ou plus	66
Exposé aux 6 dimensions de RPS	3

Champ : France entière ; ensemble des actifs occupés.
 Source : Dares-Drees-DGAFP-Insee, enquêtes Conditions de travail ; traitement Dares.

Fiche métier

Infirmiers

Les infirmiers concentrent un quart de l'emploi du domaine de la « santé, action sociale, culturelle et sportive » en Guyane. Particulièrement dynamiques, les emplois ont augmenté de 8 % annuellement entre 2008 et 2013. En charge de l'administration de soins médicaux selon les prescriptions, ils peuvent exercer en tant que salariés d'une structure médicale ou en libéral. En Guyane, contrairement aux régions antillaises, la proportion d'infirmiers libéraux reste contenue (12 %, soit une part deux fois moindre qu'aux Antilles). Aux Antilles, la population est aussi plus âgée et peut expliquer en partie cette proportion plus élevée. Les effectifs d'infirmiers sont également nettement plus jeunes en Guyane et tendent même à se rajeunir. En 2013, la moitié est âgée de 36 ans ou moins. Cette caractéristique peut aussi expliquer en partie la moindre proportion d'infirmiers libéraux.

Une majorité d'emplois occupés par des non-natifs de la région

La population guyanaise augmente rapidement, soutenue par une natalité élevée et des périodes de forte immigration et génère un besoin considérable de personnel médical. Entre 2010 et 2017, près de 40 % des projets de recrutement d'infirmiers ont été jugés difficiles. Les tensions sur le marché

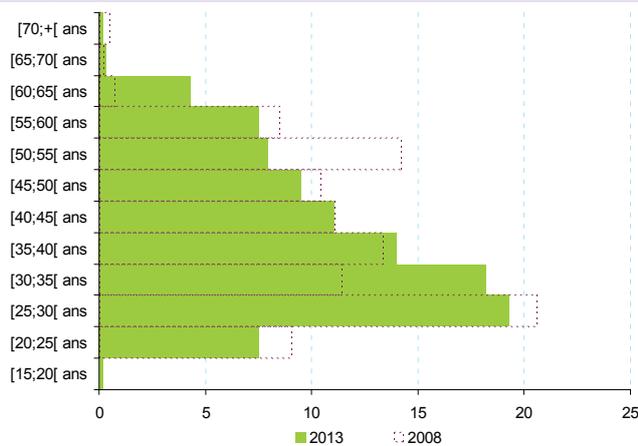
de l'emploi de cette famille professionnelle se caractérisent principalement par la spécificité de l'emploi. Seul le diplôme d'État d'infirmier permet la pratique de ce métier. L'accès, à la formation, dispensée dans des Instituts de Formation aux Soins Infirmiers (IFSI), est soumis à un concours, le nombre d'étudiants en 1^{ère} année étant déterminé par le Ministère des Solidarités et de la Santé. Ainsi, ces caractéristiques expliquent que plus de 60 % des infirmiers ne sont pas natifs de la Guyane mais d'autres régions françaises. Malgré les besoins et les opportunités qui en résultent, le recrutement de personnel hors de la Guyane demeure difficile. Le territoire peut apparaître peu attractif, géographiquement isolé, en manque d'infrastructures médicales adaptées à l'évolution démographique et aux pathologies observées. L'ensemble de ces contraintes intensifie la difficulté des conditions d'exercice et le maintien sur le territoire d'infirmiers originaires du reste de la France.

Ces difficultés de recrutement sont également soulignées par le turnover élevé associé à ce métier en Guyane alors que les contrats à durée indéterminée prédominent. Ainsi, malgré une sécurité de l'emploi, les mouvements d'employés sont fréquents, avec un taux de rotation deux fois plus élevé qu'en Martinique. Cette tendance peut s'expliquer par les conditions de travail

mais également la jeunesse des infirmiers, généralement plus mobiles. Par ailleurs, les difficultés de recrutement dans les hôpitaux et cliniques peuvent également procéder de la recherche de profils spécialisés d'infirmiers (anesthésie, bloc opératoire) pour lesquels des formations complémentaires doivent être suivies.

L'emploi reste largement féminisé, avec 82 % d'infirmières en 2013. Les évolutions organisationnelles qui touchent la santé, de même que l'accroissement de certaines pathologies chroniques (diabète, etc.) induisent des changements dans le métier. Pour répondre à une demande croissante d'accès aux soins dans un contexte de démographie médicale en tension, la loi de Santé du 26 janvier 2016 a introduit la pratique avancée en soins infirmiers. En attente d'un décret d'application, les nouveaux domaines d'intervention en pratique avancée pourront comporter des activités de prévention ou de dépistage, des actes d'évaluation et de conclusion clinique, des prescriptions d'examen complémentaires et des renouvellements ou adaptations de prescriptions médicales. Par ailleurs, la pratique de la télémédecine est déjà usuelle en Guyane, territoire pionnier dans ce domaine, dans le cadre d'un partenariat avec le Cnes pour adapter la médecine aux communes les plus isolées. ■

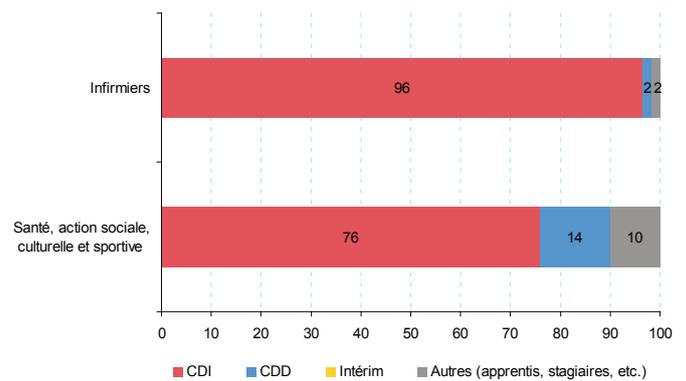
59 Pyramides des âges de la famille professionnelle des infirmiers en 2008 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 14% des infirmiers ont entre 35 et 39 ans.

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

60 Répartition des salariés par conditions d'emploi (en %)



Lecture : 76% des salariés du domaine professionnel de la santé, action sociale, culturelle et sportive ont un CDI.

Source : Insee, EEC 2014, 2015, 2016.

61 Chiffres clés

	Famille professionnelle		Domaine professionnel	
	Infirmiers		Santé, action sociale, culturelle et sportive	
Âge médian		36		36
Part des 50 ans et plus (en %)		20		20
Part des femmes (en %)		82		72
Part des natifs de la région (en %)		36		40
Principales nationalités (actuelles, en %)		Française : 95 %		Française : 92 %
Part de non-salarié (en %)		12		11
Aucun diplôme (en %)		1		8
Qualification dominante (en %)				
1 ^{ère} spécialité de formation		Services aux personnes : 82 %		Services aux personnes : 57 %
2 ^{ème} spécialité de formation		Mathématiques et sciences : 10 %		Sciences humaines et droit : 7 %
Salaire horaire net médian (en €)		17,5		15,4
Turnover (en %)		29		33
Principal secteur d'activité (en %, NA niv. 17)		Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale : 96 %		Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale : 87 %

Codes ROME correspondant à la famille professionnelle : J1502 : Coordination de services médicaux ou paramédicaux ; J1503 : Infirmier anesthésiste ; J1504 : Infirmier de bloc opératoire ; J1505 : Infirmier de prévention ; J1506 : Infirmier de soins généraux ; J1507 : Infirmier en puériculture.

Sources : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail), EEC 2014, 2015, 2016, DADS 2013, 2014.

Fiche métier

Médecins

Entre 2013 et 2016, le nombre de médecins a progressé de 5,0 % par an, soit une augmentation de près de 80 praticiens. Toutefois, la Guyane demeure l'une des régions ayant la densité de médecins la plus faible. Cet écart résulte notamment du faible nombre de médecins spécialistes sur le territoire. Avec 86 spécialistes pour 100 000 habitants, la densité est deux fois moindre qu'en Hexagone et 1,5 fois moindre que dans les régions antillaises. Plusieurs spécialités ne sont pas présentes sur le territoire. Ainsi, 30 % des quarante spécialités listées selon le Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) ne sont pas pratiquées. Parmi celles-ci, entre autres, la radiothérapie, l'hématologie ainsi que plusieurs spécialités de chirurgie (thoracique et cardio-vasculaire, infantile, maxillo-faciale et stomatologie). À l'inverse, on dénombre 141 médecins généralistes pour 100 000 habitants, soit une proportion légèrement au-dessus de celles de la Guadeloupe et de la Martinique (respectivement 133 en 2016) mais en deçà du niveau hexagonal (155). Cette densité supérieure aux Antilles doit néanmoins être relativisée en raison de l'étendue du territoire guyanais. Malgré le dynamisme des emplois de médecin et la jeunesse de la population guyanaise, cette progression s'avère insuffisante comparativement à l'essor démographique et aux conditions socio-économiques de la population.

Une faible part de médecins libéraux

Comme dans les autres régions françaises, les effectifs de médecins sont vieillissants. En 2016, 39 % des médecins guyanais sont âgés de 55 ans ou plus mais cette part reste

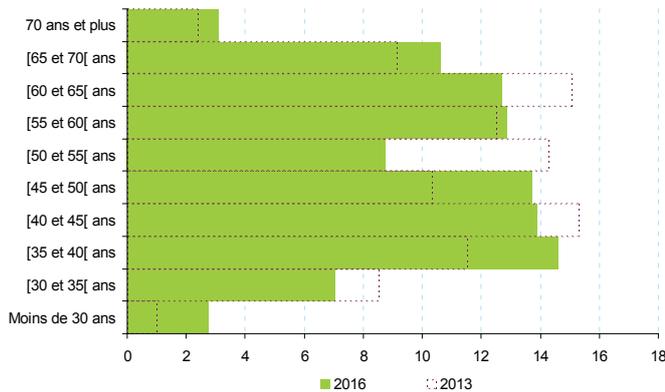
stable par rapport à 2013. Le territoire est, avec La Réunion, la région française où la proportion de médecins seniors est la plus faible. Néanmoins, reflet de l'évolution du *numerus clausus* qui conditionne annuellement le nombre d'étudiants admis en deuxième année d'études en médecine, la proportion de praticiens âgés entre 40 et 54 ans est en retrait. En effet, le *numerus clausus* a été progressivement réduit à partir de la fin des années 70 atteignant son niveau le plus bas durant les années 90 (moins de 4 000 places pour la médecine, soit deux fois moins que 20 ans auparavant). Cependant, celui-ci a été redressé à partir des années 2000 pour répondre aux nombreux départs à la retraite des générations diplômées au cours des années 70. Ainsi dans un contexte national où l'ensemble des régions doit faire face à un important flux de départs à la retraite, les régions les moins attractives peuvent pâtir de difficultés de recrutement ou d'une accentuation de ces difficultés. Dans ce contexte, certains dispositifs concourent à une meilleure répartition des professionnels. Entre autres, le Contrat d'engagement service public (CESP), créé en 2009, consiste au versement d'une allocation aux étudiants en contrepartie d'une installation dans une zone où l'offre de soins est moins dense. Entre 2010 et 2013, 32 contrats ont été signés pour les Antilles-Guyane.

Particularité de la Guyane, seuls 30 % des médecins exercent exclusivement de manière libérale contre 47 % en Hexagone. À l'inverse, la moitié sont des salariés hospitaliers. Cette forte proportion reflète le poids prédominant des structures hospitalières dans l'offre de soins guyanais. En

lien avec des conditions de travail difficiles, le turnover associé aux médecins salariés donc principalement en milieu hospitalier est presque deux fois plus important qu'en Martinique. Cette situation peut générer des surcoûts liés à l'installation de nouveaux arrivants et à une diminution de la qualité dans le suivi des patients. Ainsi, outre l'accroissement des besoins et les difficultés de recrutement, la problématique du maintien des praticiens se révèle un objectif majeur dans la structuration de l'offre de soins et de santé en Guyane.

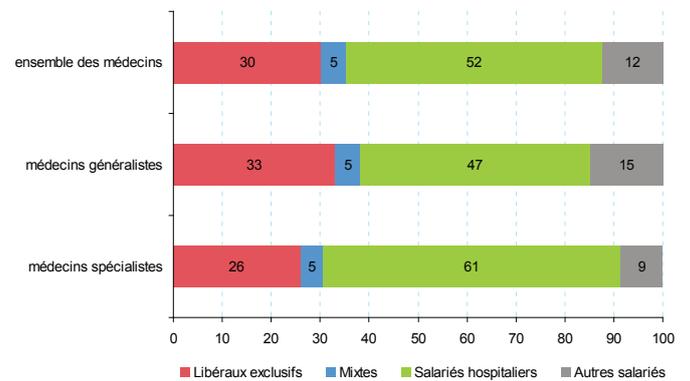
À l'instar du niveau hexagonal, la part des femmes médecins progresse en Guyane. En 2016, ces dernières forment un tiers des effectifs, en hausse de quatre points par rapport à 2013. Cependant, cette proportion est nettement inférieure à la France hexagonale (44 %). Les natifs de la région restent encore peu représentés parmi les médecins (moins de 15 %) tandis qu'un quart des médecins n'était pas de nationalité française à la naissance. ■

62 Pyramides des âges des médecins généralistes et spécialistes en 2013 et 2016 (en %)



Lecture : en 2016, 15% des médecins ont entre 35 et 39 ans.
Source : Drees, RPPS 2016.

63 Répartition des médecins par mode d'exercice en 2016 (en %)



Note : les médecins mixtes exercent une activité libérale mais peuvent être en partie des médecins hospitaliers au titre d'une activité secondaire.
Lecture : 26% des médecins spécialistes exercent de manière exclusivement libérale.
Source : Drees, RPPS 2016.

64 Chiffres clés

	Famille professionnelle	Domaine professionnel
	Médecins	Santé, action sociale, culturelle et sportive
Âge médian	nd	36
Part des 50 ans et plus (en %)	48*	20
Part des femmes (en %)	34*	72
Part des natifs de la région (en %)	12	40
Principales nationalités (actuelles, en %)	Française : 88 %	Française : 92 %
Part de non-salarié (en %)	30*	11
Aucun diplôme (en %)	0	8
Qualification dominante (en %)		
1 ^{ère} spécialité de formation	Services aux personnes : 86 %	Services aux personnes : 57 %
2 ^{ème} spécialité de formation	Sciences humaines et droit : 8 %	Sciences humaines et droit : 7 %
Salaire horaire net médian (en €)	ns	15,4
Turnover (en %)	66	33
Principal secteur d'activité (en %, NA niv. 17)	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale : 96 %	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale : 87 %

Codes ROME correspondant à la famille professionnelle : J1101 : Médecin de prévention ; J1102 : Médecin praticien ; K1402 : Conseil en Santé Publique.
Sources : *Drees, RPPS 2016, Insee, recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire au lieu de travail), EEC 2014, 2015, 2016, DADS 2013, 2014.